

Les réfugiés subsahariens exigent une promulgation rapide de la loi sur l'asile

Sit-in de protestation, hier, à Rabat

Les réfugiés subsahariens sont en colère. Sous une pluie battante, des dizaines d'entre eux ont observé un sit-in, hier devant le bureau des réfugiés et des apatrides à Rabat, en signe de protestation contre leurs conditions de vie jugées précaires. « La coupe est pleine et nous ne pouvons plus supporter d'être traités comme des bons à rien. La grande majorité d'entre nous vit dans la précarité puisqu'elle est privée d'exercer ses droits les plus élémentaires », nous a indiqué le porte-parole de l'Union des réfugiés subsahariens du Maroc (URSM) avant

d'ajouter : « Nous ne bénéficions pas du droit d'accès au travail ni à un logement. Et s'il arrive que quelqu'un d'entre nous tombe malade, il doit subvenir lui-même à ses propres dépenses de soins. L'autre jour, les responsables d'un hôpital public ont refusé de me délivrer gratuitement un médicament dont le prix ne dépasse pas les 100 DH ».

Mais, il n'y a pas que les conditions matérielles qui manquent, ces réfugiés prétendent être victimes d'agressions physiques et d'actes racistes. Des attitudes qui entraînent un sentiment d'insécurité permanent chez eux.

Et qu'en est-il de la protection internationale dont ils bénéficient ? « C'est une fausse thèse. La carte de réfugié ne nous permet de bénéficier d'aucun droit.

Ainsi, on vit avec nos propres moyens. Est-ce que vous croyez qu'avec les seuls bons de 100 DH octroyés tous les trois mois par le HCR-Maroc, on peut faire notre vie ici ? », nous a déclaré notre source avant d'ajouter : « Nous avons constaté également qu'il y a une différenciation de traitement entre les réfugiés subsahariens et ceux qui sont d'origine arabe comme en attestent les nombreuses formations dont bénéficient ces derniers ». Une situation des plus compliquées vu le vide juridique qui entoure la question de l'asile au Maroc. « L'incertitude est de mise puisque la loi relative à l'asile tarde encore à pointer le bout du nez. On s'attendait à un éventuel vote de ce texte législatif en 2014, mais rien ne semble venir », nous a expliqué le porte-

parole de l'URSM. Un état de fait qui risque, selon lui, de rendre plus dure la vie de ces réfugiés et de les maintenir dans la précarité. A ce propos, notre source nous a déclaré que les réfugiés subsahariens demandent l'examen et le vote rapide d'une loi sur l'asile à même de clarifier les conditions d'intégration des réfugiés reconnus au Maroc. En attendant, ils exigent qu'une solution temporaire d'assistance soit mise en place et que la loi n°02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers, à l'émigration et à l'immigration irrégulières, actuellement en vigueur, soit correctement appliquée et, partant, que des cartes de résident d'une durée de 10 ans soient octroyées aux réfugiés statutaires.

Hassan Bentaleb